



DELEG - Responsable Hygiène et Sécurité

DELEGATION DE SIGNATURE à Monsieur Stéphane OUILLON

Monsieur Bernard ESCALLE, agissant en qualité de Directeur Général de 13 Habitat sur le fondement de l'article R.421-18 alinéa 9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

- Vu la délibération n° 17.022 du Conseil d'Administration du 10 avril 2017,
- Considérant que Monsieur Stéphane OUILLON exerce les fonctions de Responsable Hygiène et Sécurité, placé sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines,

Donne délégation à **Monsieur Stéphane OUILLON** pour signer les actes suivants :

- Les correspondances courantes liées à l'activité de son service.
- L'engagement, l'attestation de service fait pour les dépenses relevant de son domaine d'activité et s'inscrivant dans le cadre de budgets prédéfinis.

Marseille, le 19 avril 2017

Le Responsable Hygiène et Sécurité

Stéphane OUILLON

Le Directeur Général

Bernard ESCALLE

Conformément aux dispositions de l'article R.421-5 du code de Justice Administrative, le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Marseille – 22/24 rue Breteuil – 13006 Marseille – Tel : 04.91.13.48.13 – Fax : 04.91.81.13.87 – dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Notifié par remise en main propre le 27/04/2017

Signature du/délégué